

CONSTRUIRE VOTRE PROJET

Définir le socle du projet

Valider le besoin et construire la solution

Construire le modèle économique

Bâtir l'organisation

Démarrer l'activité

DEFINIR LE SOCLE DU PROJET

1 Définissez votre projet social

Avant toute chose, il est nécessaire d'identifier le plus précisément possible la problématique sociale à laquelle votre projet envisage de répondre et de formaliser cette réponse.

Comment définir votre projet social ?

Avant de lancer votre projet, il vous faut en définir :

- **La mission** : l'objet-même de la structure, la raison pour laquelle elle a été conçue.

Par exemple

- contribuer à l'insertion professionnelle des personnes qui en sont éloignées ;
- proposer des services à la personne plus accessibles aux plus fragiles ;
- offrir des produits issus du commerce équitable.

- **Les objectifs sociaux** : les actions à élaborer et appliquer pour permettre à la structure de remplir sa mission.

Par exemple

- contribuer à la formation et la professionnalisation des salariés en insertion ;
- promouvoir les aides sociales et fiscales existantes dans le secteur des services à la personne ;
- mettre en place des filières d'importation équitables.

Quelles sont les valeurs que votre entreprise sociale souhaite défendre ?

Une fois le projet social défini, il va falloir énumérer les valeurs auxquelles vous souhaitez que votre entreprise souscrive.

Par exemple

- transparence
- solidarité
- tolérance
- respect d'autrui
- non lucrativité ou lucrativité limitée
- sens du collectif, etc.

Quel sera le mode de gouvernance ?

En fonction du projet social et des valeurs que vous aurez précédemment formalisés, la façon dont vous allez organiser et gérer votre entreprise peut constituer un critère déterminant dans la construction de votre projet. Pour vous guider dans cette réflexion, demandez-vous :

- **Quel statut d'entreprise choisir ?**

Faut-il choisir de créer une entreprise de capitaux (EURL, SARL, SA) ou une entreprise de l'économie sociale (association, coopérative, etc.) ? Pour en savoir plus sur le choix des statuts, consultez la fiche pratique « Bâtir son Organisation ».

- **Qui va diriger ? Qui va être associé à la gouvernance ?**

Si vous optez pour un statut coopératif, vous pouvez associer :

- usagers, salariés, prestataires, actionnaires, partenaires, bénévoles, collectivités, etc. ;
- personnes morales et physiques.

- **Y aura-t-il ou non distribution des bénéfices ?**

Les entreprises sociales se caractérisent par un principe de mutualisation des profits qui sont mis au service du développement du projet.

Il est possible de mettre en place des mesures d'intéressement (pour fidéliser vos salariés dans les secteurs à fort turn-over comme les services à la personne, par exemple).

Toutes ces questions sont essentielles pour définir le mode d'organisation et de gestion de l'entreprise, au service des valeurs précédemment définies.

2 Analysez les contraintes

Un projet d'entrepreneuriat social implique avant tout le respect de valeurs fondatrices propres à ce secteur : autonomie, égalité, volontariat, responsabilité citoyenne. Ce choix éthique influe nécessairement sur le choix des modalités de financement et de gouvernance. La finalité du projet peut encore générer diverses contraintes spécifiques :

- **Des contraintes liées au produit ou service proposé**

Par exemple

Si vous envisagez de vous lancer dans le commerce équitable, il faut tenir compte :

- du temps nécessaire à la création de filières d'importation (identification des partenaires et produits) ;
- du coût des matières premières (généralement plus élevé que dans le cas d'un projet traditionnel).

Par exemple

Si vous envisagez de vous lancer dans l'insertion par l'activité économique (IAE), il faut :

- s'assurer que le territoire d'implantation offre des débouchés en termes d'emplois ;
- élaborer une communication qui déconstruit les éventuels a priori du public.

- **Des contraintes de marché**

Si le marché est très encombré et/ou dominé par des acteurs incontournables (services à la personne, par exemple), il faut se démarquer de la concurrence.

Pour des produits ou services innovants socialement, il faut prévoir des frais de communication et de prospection conséquents et prendre en considération un temps de réaction de la clientèle.

- **Des contraintes de moyens**

Par exemple

L'insertion par l'activité économique implique éventuellement une productivité moindre des salariés, un encadrement spécifique, etc.

- **Des contraintes légales**

Un projet relevant de l'IAE s'inscrit dans un cadre juridique très spécifique (conventionnement par l'État, agrément des salariés par Pôle emploi, etc.).

Certaines activités sont strictement réglementées, notamment dans les services à la personne.

Les finalités de la démarche (intérêt collectif) peuvent orienter le choix de la structure juridique (Scop, Scic, CAE).

3 Mettez votre projet en adéquation avec vos motivations et votre profil

La réussite de votre entreprise sociale repose en grande partie sur vous. Il est important de vous poser un certain nombre de questions.

Quelles sont vos aspirations, vos objectifs, vos motivations ?

Il importe que votre projet de création corresponde à vos objectifs de vie. Pour cela, il vous faut à la fois être au clair sur vos motivations et vos contraintes personnelles.

Ce qui motive le plus souvent les porteurs de projet :

- exploiter une compétence, un savoir-faire, de l'expérience ;
- gagner en autonomie ;
- mener un projet collectif ;
- trouver une solution au chômage ;
- obtenir une promotion sociale.

En plus de ces motivations-types, **le porteur de projet d'entrepreneuriat social a l'ambition de contribuer au mieux-être et à l'intérêt général.**

Parmi les contraintes que vous devez impérativement prendre en considération, on insistera sur :

- le besoin de compétences, de savoir-faire et d'expériences ;

- les revenus minimums attendus ;
- les conditions de vie (disponibilité, vie familiale, adhésion du conjoint au projet, etc.) ;
- les charges financières ;
- la connaissance du marché.

Pourquoi choisir l'entrepreneuriat social plutôt que l'entrepreneuriat classique ?

Demandez-vous en quoi votre idée de projet correspond davantage aux valeurs et aux modalités de création propres à l'entrepreneuriat social.

D'une manière générale, le porteur de projet cherche à **donner du sens à sa vie professionnelle en conjuguant un projet économique et une finalité d'utilité sociale.**

Sa démarche consiste à s'emparer d'une problématique sociale ou sociétale sur un territoire donné et à développer le modèle économique le plus à même d'y répondre.

C'est en fonction des réponses que vous donnerez à ces questions que vous vous orienterez vers tel ou tel type de projet social.